

LA FNIC CGT

adhère à la

Fédération

Syndicale

Mondiale



SOMMAIRE

DOSSIER

La FSM notre organisation internationale

7

Les luttes

4

Actualités

12

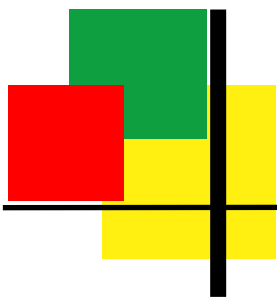


RELEVONS ENSEMBLE

le défi de l'innovation sociale

ASSUREUR D'INTÉRÊT GÉNÉRAL,

KLESIA est un organisme paritaire à but non lucratif qui se concentre sur la protection des personnes : en complémentaire santé, prévoyance, épargne retraite et action sociale. Son action s'inscrit dans une démarche responsable, tant à l'égard de ses clients que de ses partenaires.



« Dialogue social », « pacte de responsabilité » LOIN DES SALARIÉS, LEUR AVENIR EST ENGAGÉ

En ce retour de congés qui a permis de « souffler un peu », la réalité du quotidien reprend pied avec ses difficultés et il faut le dire, pas assez de fenêtres ouvertes sur un avenir meilleur.

TANT QUE LES TRAVAILLEURS NE PRENDRONT PAS COLLECTIVEMENT, LEUR AVENIR EN MAINS, PATRONAT ET GOUVERNEMENT FERONT LEURS COUPS BAS !

☞ La CGT ne se résigne pas à cette situation.

☞ La CGT agit dans la transparence avec et pour les travailleurs, leurs intérêts.

D'autres se considèrent en mission, utilisent leurs mandats pour discuter de l'avenir des salariés sans les informer, voire les désinformer après avoir signé des accords dans leur dos. **Des pratiques indignes d'un syndicalisme démocratique !**

Avec le gouvernement, ils « pactisent », de concert avec le patronat, saignant les ressources financières de notre Sécurité sociale, réduisant nos droits tout en augmentant nos impôts et cotisations, nos salaires donc, tout cela au nom de la « compétitivité » des entreprises. Alors que les employeurs, dans leur Monopoly financier, n'ont que faire de nos emplois, de nos industries dans les territoires.

Les patrons de la chimie vont ainsi bénéficier de 300 millions d'euros, chaque année, qui seront pris sur les ressources de la Sécurité sociale et des impôts dus à l'Etat.

ET DANS TOUS LES SECTEURS PROFESSIONNELS, CE SERA DU MÊME TONNEAU.

Les travailleurs, leurs familles payeront un lourd tribut dont les seuls bénéficiaires sont les employeurs qui ne cessent de restructurer et licencier dans nos industries.

En cette rentrée sociale, la CGT construit la mobilisation et l'action en appelant les salariés à en être acteurs pour changer leur vie, leur avenir que d'autres refont dans les salons dorés, sans vous consulter.

La CGT est plus exigeante parce que la démocratie syndicale et sociale implique l'engagement collectif des salariés. **Chaque syndiqué doit, au regard de la situation, s'impliquer, s'engager auprès des salariés** pour réussir les nécessaires et urgentes mobilisations : salaires, emplois, conditions de travail, Sécurité sociale.

ENGAGEONS PARTOUT LE DEBAT

☞ **SUR L'ACTION COLLECTIVE,**

☞ **SUR NOS REVENDICATIONS**

n° 509

VOIX DES INDUSTRIES CHIMIQUES
Case 429-93514 Montreuil cedex
Tél. : 01.55.82.68.88
Fax : 01.55.82.69.15
<http://www.fnic.cgt.fr>
Email : fnic@cgt.fr
Directeur de la publication : Carlos MOREIRA
Commission paritaire n° 0118 S 06355
Conçu et réalisé par la FNIC CGT
Bimestriel—1,06 €
Imprimé par Rivet Presse/Edition
Issn = 0763-7497

Parfumerie MF production, **BRAVO LES CAMARADES !**

Dans une entreprise de la parfumerie MF production (branche chimie) de l'agglomération rouennaise qui compte plus de 300 salariés, quelques salariées ont eu ras-le-bol de se faire exploiter, humilier et n'avoir qu'un seul droit, se la fermer.

Une petite dizaine de salariées est donc venue voir la CGT pour monter un syndicat avec l'aide de l'Union Locale de Rouen. Elles ont ensuite présenté une liste CGT aux élections professionnelles.

Le patron avait pourtant tout fait pour empêcher la CGT de créer un syndicat et présenter une liste en menaçant la secrétaire du syndicat. Nous pouvons donc facilement imaginer sa tête en voyant le message que lui ont envoyé les salariées de l'usine en votant à plus de 70 % pour la CGT en premier collège et à plus de 50 % tous collèges confondus.

La vie va donc changer pour les salariées de l'usine avec une CGT majoritaire, la vie du patron a déjà changé quand les camarades ont fait intervenir l'inspection du travail pour un plan de désamiantage.



Bienvenue aux camarades du syndicat CGT MF Production dans la bagarre !

BASF « Palme d'or »

PARMI LES PATRONS VOYOUS

**LA PALME
D'OR**

REVIENT À ?

BASF N° 1 mondial de la chimie !

Face à ce mépris des petits collaborateurs, la CGT BASF Huningue a organisé la mobilisation et l'expression des salariés.

PAS DE LICENCIEMENTS !

Nous resterons mobilisés tant que BASF ne voudra pas assumer ses responsabilités !

Résultats 2013

- ↳ 75 milliards € de chiffre d'affaires.
- ↳ 9 milliards € de bénéfices nets.
- ↳ 26 milliards € de fonds propres.

Résultats 1^{er} trimestre 2014

- ↳ Bénéfices nets 1.5 milliard €.

BASF le 22 octobre 2013 annonce un PSE aux 245 salariés de Huningue (Haut-Rhin) avec la suppression de 140 postes.



ALTUGLAS Bernouville : 8 semaines de conflit



Après plus de **8 semaines de conflit**, les salariés d'Altuglas Bernouville obtiennent enfin une réunion avec le Préfet à la sous-préfecture des Andelys.

Depuis le **2 juin 2014**, le site d'Altuglas de Bernouville est en conflit avec comme revendication principale les conditions de travail avec le désamiantage des installations de production et des locaux sociaux ainsi que la dépollution du site.

Un drame humain évité de justesse.

Il aura fallu éviter un **drame humain** avec la mise en danger de notre Camarade Walter délégué syndical. Ce dernier, poussé à bout a **failli commettre l'irréparable** pour avoir l'écoute et l'attention que les salariés en lutte étaient en droit de recevoir.

Cela se passe le **23 juillet** où le Délégué Syndical Central est monté en haut d'un silo **affichant le désespoir** que beaucoup connaisse fasse au mépris de nos directions.

C'est bien plus que du mépris cette fois ci, car le directeur a mis plus d'une heure avant d'appeler les secours. Il lui fallait l'accord de la direction générale ! Non-assistance à personne en danger mais pour cette entreprise ce n'est pas quelque chose de nouveau puisqu'elle est déjà coupable d'empoisonner les salariés en refusant de désamianter correctement et de dépolluer le site.

Depuis **2009**, suppressions d'emplois avec des promesses d'investissement qui aujourd'hui sont à ranger au placard des mensonges de la direction. **Aucun de ces investissements promis pour améliorer les conditions de travail n'ont vu le jour mais les réductions d'effectifs ont bien été réalisées.**

Aujourd'hui, **soit 5 ans plus tard**, le triste constat se traduit par des conditions de travail déplorables, dangereuses sur des outils de fabrication qui ne sont pas conformes aux normes de sécurité et où les salariés risquent leurs vies.

Dans ce cocktail de souffrance, vous rajouterez les salariés qui sont, ou ont été en arrêt de travail, pour déprime, burn-out, TMS suite au harcèlement de la direction, **notamment envers des élus CGT.**

Alors c'est sans compter **sur la ténacité des camarades** qui ne lâchent rien et qui obtiennent, après cette réunion en sous-préfecture, la prise en compte par les services de l'Etat de l'obligation faite à l'entreprise de désamianter et de dépolluer le site.

Pour les Camarades, **cette revendication** parmi d'autres est vraiment la **principale**, car quand on regarde le vécu de cette entreprise et les dégâts occasionnés sur la santé des salariés actifs et retraités **il faut que ça s'arrête.**

Une fin de conflit a été trouvée débouchant sur un cahier des charges établissant un calendrier de travaux de désamiantage et de dépollution du site.



La Fédération des Industries Chimiques apporte tout son soutien aux camarades, aux structures UL-UD et suivra de très près tous les dossiers qui sont en cours. Quand on touche à un militant de la CGT c'est à toute la CGT qu'on s'attaque, monsieur le directeur...

Colloque sur les nationalisations des 11 & 12 juin 2014



Le collectif d'histoire des industries chimiques de la FNIC-CGT a organisé à Montreuil les 11 et 12 juin derniers un colloque international sur les nationalisations intitulé « *D'hier à demain... Pour répondre aux besoins des salariés et de la population, exigeons une industrie, une économie publique et démocratisée* », dont le compte-rendu détaillé devrait être rapidement envoyé à chaque syndicat.



Une centaine de militants, dont de nombreux actifs, ainsi que plusieurs délégations étrangères ont participé à ces deux journées de débats.

Après une introduction politique, deux présentations ont fait le point sur l'histoire de la revendication de nationalisations au sein de la CGT de la Première Guerre mon-

diale à l'arrivée de la gauche socialiste au pouvoir en 1981 ainsi que sur le contenu et les limites des nationalisations des industries chimiques en 1982. Elles furent suivies d'interventions plus ciblées sur les conséquences internationales des nationalisations, sur la satisfaction des besoins des travailleurs et des populations et sur le pouvoir des salariés dans l'entreprise.

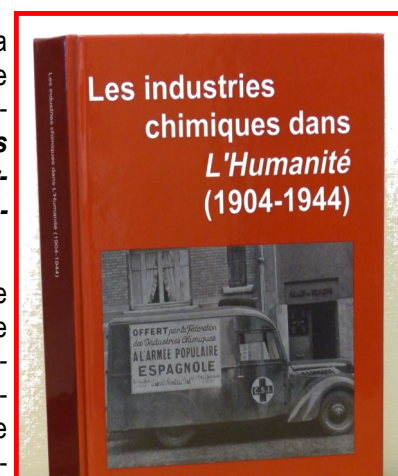
Les débats ont été vivants, les réflexions ont été nombreuses et la participation des délégations étrangères a été saluée et a enrichi ces deux journées.

Cette première initiative est le point de départ d'une réflexion de longue haleine sur la revendication de réappropriation publique des moyens de production à laquelle le collectif d'histoire entend apporter sa contribution.

Le collectif d'histoire a profité de ce colloque pour présenter son ouvrage *Les industries chimiques dans le journal L'Humanité (1904-1944)*.

Celui-ci reproduit une sélection de près de 400 articles tirés du quotidien socialiste puis communiste abordant la vie de la Fédération des industries chimiques durant l'entre-deux-guerres, mais également les grandes grèves, les conditions de travail dans les usines ou encore les débuts de la concentration des multinationales. Un index recensant les militants, les entreprises et les patrons cités permet de se repérer rapidement dans l'ouvrage.

Cette première publication, qui s'inscrit dans un travail initié par le collectif pour mieux connaître l'histoire de la Fédération dans ses premières décennies d'existence, sera suivie de la parution prochaine d'un *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier des industries chimiques (1907-1945)* regroupant plus de 2000 notices biographiques de militants.



La FSM **notre organisation internationale**

LA FNIC CGT VIENT D'ADHÉRER À LA FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE (FSM).

Notre 39^{ème} congrès en Avril dernier en a décidé ainsi :

La FNIC-CGT est aujourd'hui adhérente de la FSM, la Fédération Syndicale Mondiale, après 20 ans passés sans affiliation internationale. La FNIC avait quitté la FSM en 1994.

Loin d'être anecdotique, cette réaffiliation intervient dans une période où la guerre des classes est menée avec fanatisme par une infime fraction des plus riches dans nos sociétés, y compris en France .

Nos orientations sont les mêmes, car l'analyse que nous portons à l'état de la société est lucide, et les voies pour la dépasser le capitalisme sont identifiées.



Mai 2014 - Brésil



Mars 2014 - Chili



Avril 2004 - Pérou



Décembre 2013 - Inde

Oui, nos revendications sont de haut niveau, les moyens existent largement pour y répondre immédiatement, et nous restons convaincus que, dans les « salons », dans le « syndicalisme rassemblé » on n'obtiendra rien d'autre que négocier le poids de nos chaînes.

C'est bien en combattant nos adversaires, pas en croyant les amadouer, que nous parviendrons, pas après pas, à imposer notre projet de société qui forme un « tout » cohérent, visant à répondre aux besoins de chacun dans une société démocratique.



Louis SAILLANT

C'est à Paris en 1945 qu'est créée la FSM, la Fédération syndicale mondiale. Le rôle de la CGT est prépondérant, les deux premiers secrétaires généraux jusqu'en 1978, Louis Saillant et Pierre Gensous, sont cégétistes. La CGT est l'un des ciments entre les syndicats proches des soviétiques et ceux, issus de la défunte FSI (Fédération syndicale internationale), fortement anti-communistes.

Les enjeux politiques d'après-guerre, cristallisés autour du plan Marshall, et les contradictions internes, entre communistes et anti-communistes, provoquent **la scission de la CGT en 1947** (ce qui va donner naissance à FO), celle de la CGIL italienne en 1948, ainsi que la scission de la FSM en 1949.

Cette année 1949 voit donc la mise en place, avec le soutien financier et politique du gouvernement américain, de la CISL, confédération internationale des syndicats libres, organisation réformatrice et d'accompagnement du modèle libéral de société, regroupant les TUC britanniques, l'AFL américaine et le NVV hollandais.

En 1951, le gouvernement français interdit la FSM qui déménage son siège de Paris à Vienne, puis au final, Prague.

En 1973, la naissance de la Confédération européenne des syndicats, branche européenne de la CISL, vient accompagner la construction de l'Union européenne capitaliste. La CGT dépose sa candidature pour peser dans cette construction, candidature qui est rejetée sous prétexte qu'elle est adhérente de la FSM. Un débat politique s'inscrit dès lors dans la CGT sur son adhésion internationale. **La CGT se retire du secrétariat de la FSM en 1978, avant d'y revenir en 1982 sous l'impulsion d'Henri Krasucki.**

L'effondrement de l'Union soviétique qui intervient entre 1989 et 1992, secoue profondément la FSM, dont beaucoup prédisent l'agonie. Son siège est transféré à Athènes. En 1994, la FNIC-CGT quitte l'ICPS, la branche chimie de la FSM, qui est à bout de souffle. **Finalement, la CGT se désaffilie de la FSM en 1995**, ce qui lui permet de rejoindre la CES en 1999.

L'époque récente

En 2006, la CISL change de nom, absorbant au passage l'organisation internationale des syndicats chrétiens (la CMT), pour se baptiser **CSI**, Confédération Syndicale Internationale, d'orientation réformatrice, à laquelle est aujourd'hui affiliée la CGT.

Parallèlement, **le 15^{ème} congrès de la FSM en 2005**, à la Havane, marque un renouveau après deux décennies de recul. La crise systémique du capitalisme en 2008, va une fois de plus démontrer, la justesse de son analyse de classe de la société.

Aujourd'hui coexistent donc deux organisations syndicales mondiales : La FSM, qui se réclame de la lutte des classes, et la CSI, organisation de lobbying d'orientation réformatrice.





Extraits des statuts de la FSM

« La FSM est une organisation syndicale internationale démocratique, de classe, de lutte de tous les travailleurs contre toutes les formes de servitude, d'exploitation et d'oppression afin d'éliminer l'exploitation de l'homme par l'homme »

- « La FSM, en tant qu'organisation syndicale internationale de classe, a comme objectif premier l'émancipation des travailleurs au moyen de la lutte »
- « Pour combattre le colonialisme, l'impérialisme, la domination, l'asservissement et l'expansionnisme dans les domaines économiques, sociaux, politiques et culturels, la FSM utilise la riche expérience militante des luttes de la classe ouvrière, elle organise des journées internationales d'action, des manifestations, mobilisations, marches, des grèves, et toutes les autres formes d'action qu'elle considère chaque fois comme les plus appropriées »

RAPPORT 2013

FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE

ANNUAL REPORT 2013
ANNUAL REPORT 2013
ANNUAL REPORT 2013



CONSEIL PRÉSIDENTIEL 2014

14-15 Mars, Rome, Italie 2014

PLAN D'ACTION 2014-2015

FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE



Conseil Présidentiel de la FSM 2014

14-15 Mars 2014, Rome, Italie

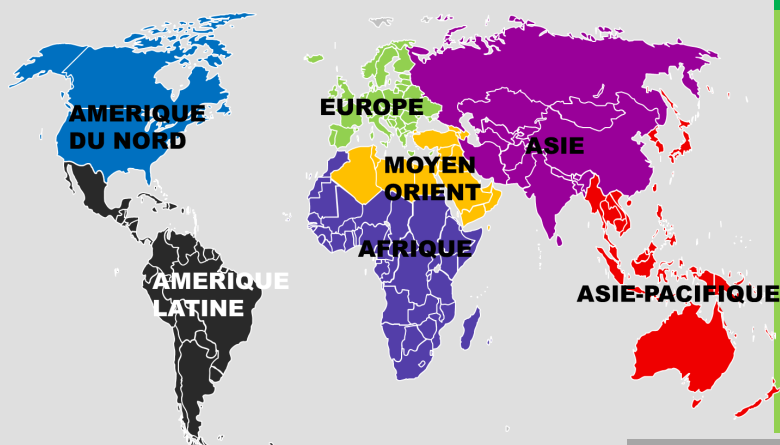
Organisation en régions

La FSM a développé dès sa naissance une structuration en régions.

Il y a 9 bureaux régionaux : 2 en Amérique latine (Cuba, Costa-Rica), 3 en Afrique (Afrique du sud, Gabon, Soudan), 1 en Europe (Chypre), 2 bureaux en Asie (Inde, Malaisie) et 1 au Moyen-Orient (Damas).

Une conférence régionale est organisée une fois par mandat. Elle a deux objectifs :

- Mettre en œuvre les plans d'action.
- Elire les instances dirigeantes régionales.



Les Unions Internationales de Secteurs

Les UIS sont les fédérations professionnelles de la FSM. Elles ont leurs propres statuts, comme c'est le cas pour les fédérations de la CGT, ce qui leur confère une large autonomie, dans le respect du fédéralisme, principe fondateur de fonctionnement du mouvement syndical CGT et de la FSM.

- Agroalimentaire, commerce, textile
- Banques
- Construction
- Tourisme
- Énergie, chimie, pétrole
- Métallurgie, mines
- Services publics
- Education
- Transports
- Retraités



Président:
Martin Esparza
MEXIQUE



Secrétaire général:
Simon Mofokeng
AFRIQUE DU SUD

La coopération entre les UIS et la FSM est étroite. Elle s'effectue par la participation des UIS aux sessions du Conseil général, du Conseil présidentiel, des bureaux régionaux, des groupes de travail de la FSM et par des réunions avec le Secrétariat de la FSM.

Les UIS sont au nombre de neuf + une organisation des retraités. Leurs coordonnées sont disponibles sur le site Internet de la FSM. Enfin, il existe des groupes de travail, temporaires ou permanents, de la FSM, parmi lesquels le Comité des femmes, le Comité des jeunes, le Collectif sécurité et santé et travail. Notre UIS de rattachement a pour nom TUI Energy, son nom officiel et statutaire, qui doit être utilisé par nos syndicats quand des négociations sur des accords collectifs internationaux (ACI) dans les groupes sont engagés par les employeurs. Cela permet ainsi à la CGT d'être présente à la table des négociations.

Structures FSM : Instances statutaires



CONGRÈS SYNDICAL MONDIAL

- Organe suprême de décision,
- Se tient tous les 5 ans,
- Réunit les délégués des organisations adhérentes,
- Définit les orientations, modifie les statuts,
- Est ouvert aux organisations non adhérentes en tant qu'observatrices,
- Elit le Conseil présidentiel,
- Elit la Commission de contrôle financier.

CONSEIL GÉNÉRAL

- Correspond au CCN,
- Organe dirigeant entre deux congrès,
- Un membre par affilié syndical national + un membre par UIS,
- Peut accepter des organisations observatrices (sans droit de vote),
- Elit le Secrétariat de la FSM.

SECRÉTARIAT

- Correspond au bureau confédéral de la CGT,
- C'est l'organe exécutif permanent de la FSM,
- Elu par le Conseil général.

CONSEIL PRÉSIDENTIEL

- Correspond à la Commission Exécutive Confédérale,
- Dirige la FSM entre les sessions du Conseil général,
- Coordonne les régions et les UIS,
- Elu par le Congrès,
- Dirige les activités du Secrétariat,
- Elit la commission de solidarité et de péréquation,
- Edite les publications de la FSM.



Georges Mavrikos
Secrétaire général de la FSM

Il existe pour la FSM :

- une mission permanente à l'Organisation Internationale du Travail à Genève,
- un représentant permanent à l'UNESCO à Paris,
- un représentant à la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) à Rome,
- un représentant à l'ONU à New-York.

Il faut savoir que l'Organisation Internationale du Travail, l'**OIT**, est en réalité contrôlé depuis 1949 par la **CISL**, devenue depuis la **CSI**. Celle-ci bénéficie de 80 séminaires internationaux financés par an, soit quatre fois plus que la FSM, à qui l'OIT n'en finance que 20.

Les instances de la CSI exercent un démarchage incessant sur les organisations syndicales nationales pour les amener à la CSI, et non la FSM. Dernier exemple, lors du congrès de la COSATU (Afrique du sud), qui vient néanmoins de décider son affiliation à la FSM.

Pour mémoire, la FNIC-CGT, aujourd'hui adhérente de la FSM, reste affiliée à IndustriAll Europe, fédération de l'industrie de la CES, pour faciliter la présence CGT au sein des comités européens de nos branches professionnelles, même si nous sommes souvent en désaccord politique avec les orientations de IndustriAll.

LA FSM REVENDIQUE :
86 millions de membres,
220 organisations affiliées
originares de 120 pays.

Le retour de la FNIC-CGT au sein de la FSM se produit à une période de radicalisation incroyable du capital, et après des années de mondialisation.

Durant ce temps, la FNIC-CGT a développé une activité internationale nourrie, en dehors de toute affiliation internationale, comme l'a montrée l'exposition de notre 39^{ème} congrès.

Notre nouvelle affiliation à la FSM, organisation qui porte nos valeurs de syndicalisme de masse et de classe, permettra de valoriser et de faciliter nos initiatives, ainsi que mettre en commun les rencontres et actions syndicales convergentes au sein de multinationales.





DÉVELOPPER UN SAVOIR-FAIRE

En associant recherche scientifique et audace technologique

Pour préparer le futur énergétique, Total a défini ses enjeux de Recherche et Développement : améliorer l'exploitation et la transformation des ressources, accélérer la croissance dans les énergies nouvelles, optimiser l'efficacité de l'outil industriel, créer des produits innovants, répondre aux problématiques environnementales et introduire rapidement les technologies avancées dans les activités du Groupe. L'objectif de Total est d'investir 7 milliards d'euros en R&D sur la période 2010-2015. Dans l'exploration pétrolière en particulier, grâce aux avancées géologiques et technologiques, des découvertes majeures sont désormais possibles dans des zones inattendues ou hier encore inaccessibles.

total.com



Mais au fait, c'est quoi la compétitivité

Tous les mois, les records du nombre de demandeurs d'emploi sont battus, et tous les jours de nombreuses petites et moyennes entreprises ferment, et de nombreux grands groupes réduisent leurs effectifs, avec ou sans fermeture de site, avec ou sans plan dit « de sauvegarde de l'emploi ».



Il paraît que si le chômage ne cesse de progresser, c'est la faute à la **Non Compétitivité des entreprises françaises**. Et pourtant, lorsque l'on regarde les comptes des grandes sociétés, on s'aperçoit de l'effet inverse.

Plus les entreprises gagnent de l'argent, plus les effectifs diminuent, et plus les inégalités se creusent. Malgré sa relative 23^{ème} place mondiale en terme de compétitivité, la France est la 6^{ème} puissance économique mondiale, le pays d'Europe où il y a le plus de millionnaires en dollars (2.000.000), et c'est aussi le pays où les inégalités salariales sont les plus grandes entre les PDG et les ouvriers.

Par contre, la France est aussi le pays d'Europe ayant la meilleure productivité par salarié.

MAIS AU FAIT, C'EST QUOI LA COMPÉTITIVITÉ ?

Plusieurs définitions existent, mais toutes sont d'accord pour dire que c'est la capacité d'une entreprise, d'un secteur économique, ou d'un territoire, à vendre des

biens ou des services marchands, sur un marché, national ou international en situation de concurrence.

Le patronat, et le gouvernement relayés à longueur de journée par les médias, tentent de nous faire croire que la seule solution pour qu'une entreprise puisse vivre et créer de l'emploi, c'est qu'elle soit compétitive. **Il faut bien que nous comprenions que si l'entreprise n'est pas compétitive, elle n'existe plus.**

On peut donc en déduire que la grande majorité des grandes entreprises actuelles, sont compétitives, puisqu'elles existent.

Lorsque le patronat parle de « **Compétitivité** », il faut, en fait, comprendre **Rentabilité**.



Même si certaines entreprises jouent le jeu, et affectent la majeure partie des aides publiques et de leurs résultats à la Recherche et Développement, à la formation des salariés, ou aux investissements productifs, afin de prendre des nouveaux marchés et créer de l'emploi, il faut bien que nous ayons à l'esprit que ce ne sont pas les objectifs prioritaires du patronat quand il parle de « Compétitivité »

Le principal objectif du patronat est d'abaisser par tous les moyens, ce qu'il appelle le coût du travail, afin d'augmenter la rentabilité de ses entreprises au seul profit des actionnaires et des classes dirigeantes.

Ces grandes entreprises, faisant le plus souvent partie de grands groupes, de part les pressions qu'elles exercent à tous niveaux afin de baisser les coûts de production et de distribution, **sont responsables de la casse industrielle et sociale** que nous subissons depuis plusieurs décennies.

RAPPEL : « Le coût du travail, ça n'existe pas ! »

L'expression « coût du travail » est une invention attribuée aux économistes et comptables libéraux.

Elle constitue ce qu'on appelle un « **osymore** », qui est une phrase réunissant deux termes contradictoires, comme par exemple « un bruit silencieux » ou une « **généreuse avarice** ».

Car **le travail ne peut pas être un « coût »**, puisqu'il est à la source de toute création de richesses dans l'entreprise.

Le travail crée une valeur supérieure à la sienne, qui est détournée, ponctionnée par le capital sous forme de **profits**.

En réalité, le « coût du travail », c'est le **salaire socialisé**, que les patrons veulent diminuer au maximum pour augmenter les profits.

Elles organisent une « compétition entre salariés », afin de réduire au maximum le prix de revient des produits vendus, en remettant en cause les acquis sociaux obtenus grâce aux luttes. Les 35 heures acquises en 2000, et remises en cause dans de nombreuses entreprises en sont un bon exemple, sans parler de la fraude et de l'évasion fiscale (40 à 50 milliards par an pour la France, et plus de 1000 milliards d'euros pour l'Union Européenne) qui leurs permettent d'échapper à de nombreux impôts sur les sociétés.

Bien sûr à cela, viennent s'ajouter depuis 1995 toutes les exonérations de cotisations sur les bas salaires. Afin d'être encore plus compétitives, l'Etat accorde aux entreprises dans le cadre du pacte de responsabilité 30 milliards par an jusqu'en 2017 (20 milliards au titre du CICE et 10 milliards d'exonérations supplémentaires).

Tous ces cadeaux fiscaux ont des répercussions désastreuses sur les recettes de l'Etat et des collectivités, et par voie de conséquence sur la qualité des services publics (Santé, enseignement, transport, énergie.....).

D'autre part, il faudra bien que d'une façon ou d'une autre, quelqu'un paie ce manque à gagner pour l'Etat. **Et nul doute qu'une nouvelle fois ce seront les contribuables qui seront mis à contribution.**

Pacte de responsabilité



Il est évident que devant ce triste constat nous avons l'obligation de construire avec l'ensemble des salariés et des citoyens, un rapport de forces permettant d'inverser ces choix financiers toujours faits au détriment de peuples.



Soyons à l'offensive et revendiquons le maintien des acquis, de nouveaux droits pour les salariés et dès à présent construisons notre avenir et celui de nos enfants. D'autres choix sont possibles, à nous de les imposer.

SANOFI : des milliards de bénéfices au détriment de l'emploi



Les gouvernements successifs délivrent le même discours sur la crise tantôt financière, tantôt économique, sur la nécessité de relancer la croissance en libérant la compétitivité des entreprises plombées par les charges (traduction : impôts au service de la collectivité et cotisations sociales).

A les écouter, le développement de l'emploi ne serait au rendez-vous qu'au prix de nombreux sacrifices pour le monde du travail (augmentation du nombre d'années de cotisations et recul de l'âge de la retraite et stigmatisation des régimes spéciaux de certains fonctionnaires ou assimilés, augmentation des impôts, refonte du Code du travail, etc)

Le maître mot restant l'emploi comme préoccupation numéro un (les entreprises seraient une entité avec les mêmes difficultés et les mêmes moyens de l'artisan à l'entreprise transnationale du CAC 40 !!)



Quand on y regarde de plus près, l'argument ne colle pas car de nombreux groupes appliquent les mêmes stratégies dictées par la rémunération croissante des actionnaires. **Les objectifs affichés sont de verser 10, 30, voire 50 % des bénéfices aux actionnaires.**

C'est le cas chez Sanofi qui oscille entre 6 et 10 milliards de bénéfices depuis quelques années. L'objectif est fixé à 50 % du bénéfice, assorti de destruction d'actions pour faire monter artificiellement le cours des actions restantes.

Ces stratégies ont des dommages collatéraux considérables sur le potentiel industriel, scientifique et technique :

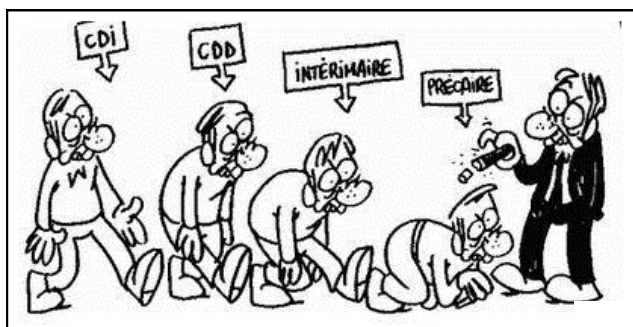
- suppression de sites et d'emplois de recherche,
- suppression d'usines de production de principe actifs pharmaceutiques et de mise sous forme du médicament,
- destruction d'emplois de pharmaco vigilances et de visites médicales et dans les sièges, etc)

Le triste bilan anti social du groupe s'établit, pour les cinq dernières années, à moins 4000 emplois et le chiffre, hélas, n'est pas arrêté car d'autres restructurations fuient dans la presse économique.

Les hauts dirigeants depuis déjà de longues années, se sont octroyés sur les résultats de l'entreprise des retraites à vie, des « golden hello » (prime à l'embauche) et « golden parachutes » (prime de départ). L'actuel directeur général du groupe reçoit comme salaire la modique somme de 23 000 € par jour. On est bien loin de « l'odieux statut privilégié du cheminot » et pourtant ce n'est pas ce patron que l'on pointe du doigt au gouvernement ou dans la presse économique, parler de cela serait même démagogique.



Mais il est un autre mal social plus insidieux dans le groupe Sanofi, c'est **l'emploi précaire** (CDD, intérimaires, stagiaires, contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, etc.)



Il existe des lois (« contraintes » en jargon patronale) qui encadrent l'utilisation de l'emploi précaire ou intérimaire. Comme chacun sait, on peut avoir recours à des intérimaires ou des CDD pour remplacer des salariés absents, en cas de surcroît d'activité connu et identifié et en cas d'attente de salarié en mutation, mais **en aucun cas les salariés précaires ne peuvent pourvoir des emplois pérennes.**



Certes, ces cas se rencontrent chez Sanofi comme dans toute autre entreprise, toutefois quand le taux de précaires atteint tous les mois plus de 20 à 30 % (plus les pics de l'été liés aux congés) dans certains secteurs, la question de la légitimité du recours se pose. C'est le cas dans les filiales Sanofi Pasteur, Sanofi Winthrop Industrie et plus ponctuellement dans Sanofi Chimie.

Les syndicats CGT du groupe s'emparent depuis longtemps déjà du sujet avec des réussites diverses (aide juridique de l'intérimaire individuellement, requalification

des missions pour cause d'infraction, saisine par les CE de l'Inspection du Travail pour recours abusif de la précarité, procédure de substitution menée par la CGT, etc) Sur les sites de Sanofi Chimie de Romainville et de Vitry des intérimaires ont été utilisés comme catalyseurs des transferts de production et de fermetures d'ateliers ou de sites.



L'activité constante de la CGT a conduit à de vraies satisfactions en cas d'indemnisations, d'embauches mais aussi à de véritables déceptions, quand, par exemple le procureur de Nanterre classe sans suite un PV de l'Inspection du Travail recensant plus de 600 infractions à la législation encadrant le travail précaire sur deux ans à Maisons-Alfort.

Un suivi au « mois le mois » des effectifs du groupe est effectué à l'usage des syndicats du groupe et le niveau de précarité est toujours aussi haut.

Cette situation ne peut pas être ignorée du gouvernement. Dans toutes nos interventions et publications syndicales, nous en faisons état. Les Inspections du Travail, les jugements sont également des indicateurs.

Les entreprises du CAC 40, comme Sanofi, sont des vivers d'emplois, nos actions collectives rassemblées doivent porter plus fort encore nos revendications pour de vrais emplois, pour l'accès à l'emploi qui permet de construire sa vie de femme ou d'homme libre, car libérée de la précarité.

Ne laissons pas la réalité enfouie sous la mauvaise propagande gouvernementale ou du ME-DEF. Gagnons la bataille des idées !!!

Le jour où votre vie professionnelle s'arrête, qui est là pour vous ?



Chez Humanis, nous gérons pour le compte de l'Agirc Arrco la retraite d'un salarié sur 4.

Préparer sa retraite est une question essentielle : quels nouveaux projets engager, comment les financer, comment protéger sa santé et veiller au bien-être de sa famille...

Voilà pourquoi, nous sommes à votre disposition pour des entretiens d'information retraite au cours desquels chaque salarié peut faire le point sur sa situation et ses projets à venir.

Chez Humanis, nous sommes un groupe de protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif.

Nous protégeons 10 millions de personnes : salariés, créateurs d'entreprise, travailleurs indépendants, retraités...

humanis.com



Humanis

Protéger c'est s'engager

RETRAITE | PRÉVOYANCE | SANTÉ | DÉPENDANCE | ÉPARGNE